



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 6 décembre 2010

## LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL INDIQUE QU'IL RESTE DU TRAVAIL À FAIRE POUR AIDER LES PATIENTS EN ATTENTE D'ORGANES

(TORONTO) Dans son *Rapport annuel 2010*, diffusé aujourd'hui, le vérificateur général Jim McCarter révèle que l'Ontario a fait des progrès dans la satisfaction des besoins en greffes d'organes et de tissus, mais qu'il pourrait faire davantage pour accroître le nombre d'organes disponibles et réduire les temps d'attente.

« L'établissement du Réseau Trillium pour le don de vie en 2002 a été une bonne initiative, a déclaré M. McCarter aujourd'hui. Une autre initiative louable a été le fait que les personnes qui demandent une carte Santé avec photo doivent maintenant indiquer si elles consentent au don d'organes. Il reste toutefois du travail à faire pour accroître le nombre d'organes disponibles et améliorer la qualité de vie de centaines d'Ontariens. »

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010, près de 1 000 greffes d'organes ont été pratiquées dans huit hôpitaux ontariens, mais il y avait encore plus de 1 600 personnes sur la liste d'attente. Le Réseau Trillium pour le don de vie, un organisme du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, est chargé de coordonner les dons d'organes et de tissus ainsi que certaines activités liées aux greffes, comme la gestion des listes d'attente. En 2009-2010, le Ministère a versé environ 100 millions de dollars au Réseau et aux hôpitaux pour l'exécution de greffes.

Le vérificateur général a notamment constaté ce qui suit :

- Le Réseau Trillium pour le don de vie a le pouvoir de demander aux hôpitaux dotés de ventilateurs mécaniques, qui peuvent maintenir les fonctions vitales d'un patient jusqu'à ce qu'une greffe puisse être arrangée, de l'aviser du décès ou du décès imminent de patients ventilés. À l'heure actuelle cependant, le Réseau demande à seulement 21 des 61 hôpitaux dotés de ventilateurs d'émettre de tels avis, qui sont essentiels au lancement du processus d'évaluation et de consentement à une greffe.
- Dans plus de 40 % des cas examinés par le vérificateur, les organes n'étaient pas attribués à la personne ayant la plus haute priorité et il n'y avait aucun document expliquant pourquoi.
- Les périodes d'attente pour certains organes variaient considérablement selon la région. En 2009-2010 par exemple, 90 % des personnes en attente d'un rein devaient attendre quatre ans dans une région, comparativement à neuf ans dans deux autres régions.
- Depuis des années, de nombreux Ontariens signent la carte de consentement accompagnant le permis de conduire et la conservent dans leur portefeuille. Cependant, les donneurs potentiels ont rarement leur portefeuille sur eux au moment où le don d'organes est envisagé. Qui plus est, le Ministère n'a aucun moyen de vérifier qui a signé une carte de consentement, car ces personnes ne sont pas inscrites à son registre de donneurs potentiels.

-30-

Renseignements :

Jim McCarter  
Vérificateur général  
(416) 327-1326

Andréa Vanasse/Joël Ruimy  
Communications  
(416) 327-2336